

COMMUNE DE SARRIANS	REPUBLIQUE FRANCAISE	N°41/P/23
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE	LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE	

ARRETE DU MAIRE

**Portant Réglementation de la circulation, stationnement et occupation du domaine public
Route des Sablons**

Le Maire de la Commune de SARRIANS,

Vu les Articles L2213-1, L2213-2, L2213-3, L2213-4, L2213-5 et L2213-6 du C.G.C.T,

Vu le Code de la Route,

Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation des routes et autoroutes établie en application de l'arrêté du 24 Novembre 1967 modifié,

Vu l'Arrêté du 15 juillet 1974 relatif à la signalisation temporaire,

Vu la demande présentée le 30 mars 2023, par l'Entreprise FERRE CG domiciliée 830, Route de Châteauneuf du pape 84700 SORGUES et représentée par M. GANGLOFF Johan (04 90 39 23 87) en vue de travaux électriques pour M. TENGO-BIANCHI-GUIGUE, Route des Sablons,

Considérant que pour le bon déroulement des travaux et pour préserver la sécurité publique, il convient **de réglementer la circulation et le stationnement sur la commune, Route des Sablons.**

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Du lundi 17 avril 2023 au vendredi 05 mai 2023, l'entreprise FERRE CG est autorisée à réaliser les travaux électriques pour M. TENGO-BIANCHI-GUIGUE, Route des Sablons. Une circulation alternée par feux tricolores sera mise en place durant toute la durée des travaux. La chaussée sera rétrécie.

ARTICLE 2^{ème} : L'entreprise FERRE CG est responsable de la mise en place d'une **signalisation temporaire**, conformément à l'arrêté du 15 juillet 1974 relatif à la signalisation temporaire, ainsi que de **l'affichage du présent arrêté, sur des barrières.**

ARTICLE 3^{ème} : En application du décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié, le présent acte est susceptible d'être déféré devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 4^{ème} : La Gendarmerie de Beaumes de Venise, la Police Municipale, les Services Techniques et l'entreprise FERRE CG, responsable des travaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SARRIANS, le 04 avril 2023

Le Maire,

Anne – Marie BARDET



Mise en ligne le **12 avril 2023**



Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

411P123



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : **GANGLOFF** Prénom : **Johan**
Dénomination : **FERRE CG** Représenté par :
Adresse Numéro : **830** Extension : Nom de la voie : **route de Châteauneuf du pape**
Code postal **84700** Localité : **SORGUES** Pays : **France**
Téléphone **0490392387** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **cg-ferre@wanadoo.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Route des Sablons**
Code postal **84260** Localité **SARRIANS**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **Desserte électrique pour Tengo-Bianchi-Guigue**
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
Date prévue de début des travaux : **17/04/2023** Durée des travaux (en jours calendaires) : **15**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **15** Date de début de réglementation **17/04/2023**
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Nous demandons un alternat par feux de circulation durant les travaux. Pour information, nous avons programmé ces travaux durant les vacances scolaires.

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **SORGUES**

Le : **3 0 0 3 2 0 2 3**

Nom : **FERRE** Prénom : **Aline** Qualité :

 Signature certifiée Sogelink



Pose poste PSSA 250 KVA
BLANCHE 84122P3108

P

A

Pose BT en 240² Alu

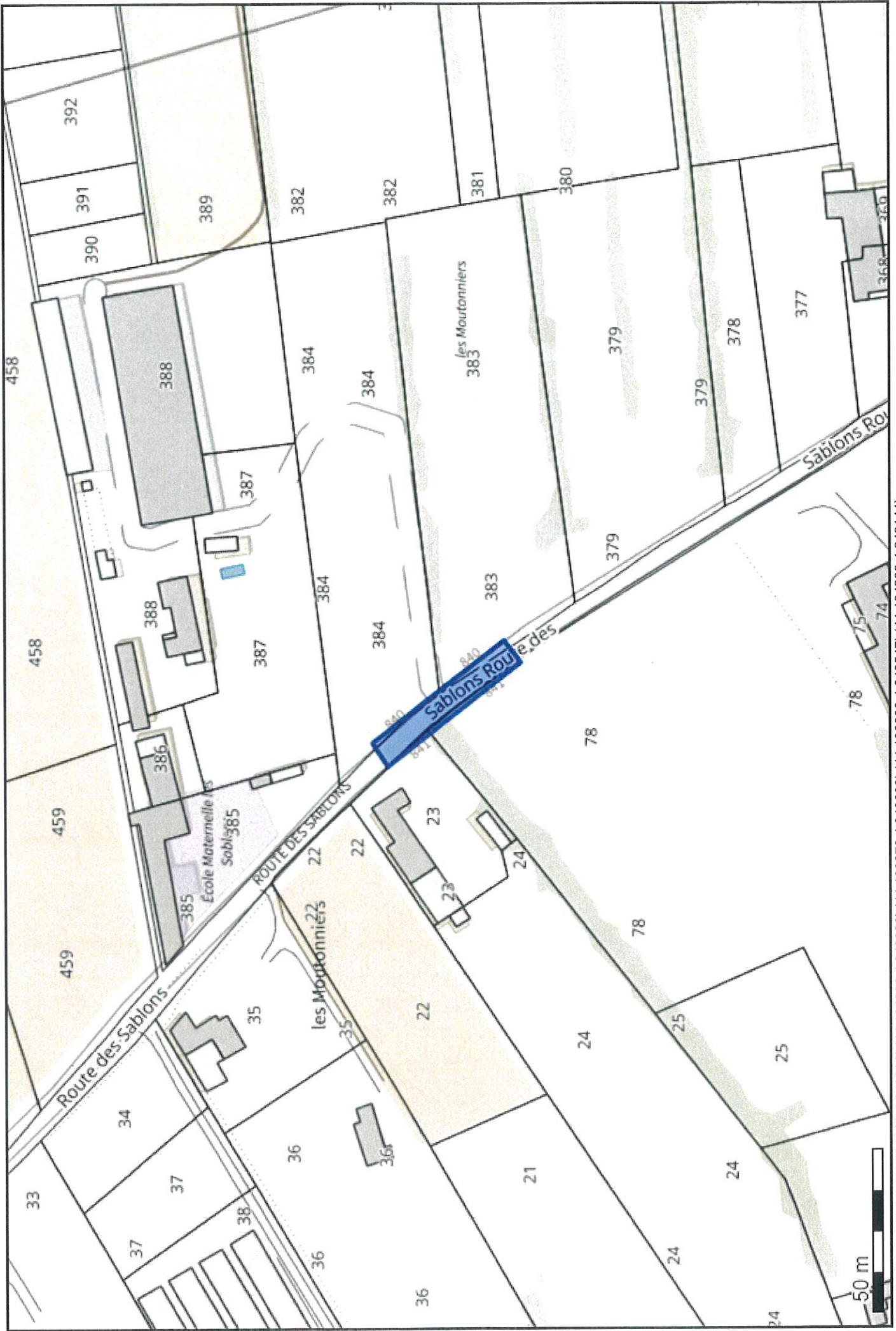
Pose HTA en 95² Alu

S1

HTA en 37² AA existante
Vers Poste BOILEAU 84122

HTA en 37² AA existante

23



(44.104200 4.940144);(44.104242 4.940236);(44.104096 4.940396);(44.103876 4.940633);(44.103830 4.940547);(44.104200 4.940144);